Ministère de la Santé
et des Services
sociaux
Québec

**Direction de l'accès à l'information, de la gestion documentaire
et de la propriété intellectuelle**

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 1er juin 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2021-2022.716

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 13 janvier et précisée le 14 janvier 2022, visant à obtenir les données suivantes :

- Portrait quotidien des nouvelles hospitalisations en lien avec la Covid-19;
- Portrait quotidien des entrées et des sorties des soins intensifs en lien avec la Covid-19;
- Portrait quotidien des décès en lien avec la Covid-19.

Repartie avec les paramètres suivants :

- Date;
- Sexe;
- Groupe d'âge;
- Statut vaccinal (non-vacciné, 1 dose, 2 doses, 3 doses ou ne peut être vacciné dû à des problèmes de santé préexistants);
- Nombre de problèmes de santé majeurs (comorbidité) (0, 1, 2, 3 et plus)
- Nombre d'hospitalisé : ("POUR" la covid (soigné pour des infections covid), "AVEC" la covid (à l'hôpital testé positif);
- Milieu de vie : (domicile, RPA, CHSLD, Sans-domicile, autres institutions, N/A);
- Région administrative.

En ce qui concerne le premier point de votre demande, vous trouverez ci-joint un document répondant en partie à votre demande. Toutefois, nous ne détenons pas les données relatives au sexe, au statut vaccinal, à la comorbidité ainsi qu'aux raisons expliquant une hospitalisation. Également, veuillez noter que ce document sert à l'organisation des services et non dans une perspective épidémiologique.

… 2

Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 3e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-8864
Télécopieur : 418 266-7024
responsable.acces@msss.gouv.qc.ca
www.msss.gouv.qc.ca

En ce qui concerne le deuxième point de votre demande, le ministère détient les entrées et les sorties des Centre hospitalier de soins généraux et spécialisés (CHSGS), mais pas spécifiquement pour les soins intensifs. Dans le document joint, on y trouve les délais moyens de séjour selon le secteur (soins intensifs ou non).

Concernant le dernier point, le ministère de la Santé et des Services sociaux ne détient aucun document pouvant répondre à ce point de votre demande.

Finalement, nous ne pouvons donner accès à l'ensemble des documents présentant un portrait quotidien des données sur la COVID-19 que nous détenons. Traiter une telle demande exigerait que le ministère retrace des documents produit quotidiennement depuis le 18 mars 2020, soit près de 800 documents, en plus des annexes de ces documents pour lesquels des correctifs sont apportés. Nous nous reposons donc sur l'article 137.1 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) pour motiver notre décision.

Il demeure que le document ci-joint comporte des onglets présentant des sommaires depuis le 18 mars 2020, ce qui couvre le mieux possible la période visée par la demande.

Par ailleurs, pour de plus amples renseignements, vous pouvez consulter des jeux de données liés à votre demande au lien suivant :
https://www.donneesquebec.ca/recherche/dataset/?organization=msss

Puis, en lien avec le deuxième point de votre demande, vous pouvez suivre les mises-à-jour quotidiennes du ministère au lien suivant :
Santé Québec (@sante_qc) / Twitter

Vous trouverez, également annexé à la présente, l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) ainsi que les articles précités.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p.j. 3